

Abbaye)

Adhésion 2021 - 2022

	Compte Noé :
*Pour les inscriptions individuelles ne remplir que les cadres en gras	
Inscription Individuelle*	<u>Parent 1</u> <u>Responsable légal</u>
NomPrénom	Nom
Parent 2 Responsable légal Nom_ Prénom_ Date de naissance_ Adresse_ Téléphone_ Portable_ Courriel_	Rappel des conditions d'inscription à l'accueil loisirs de la MJC Abbaye (extrait du règlement intérieur) Dossier administratif complet : -fiche sanitaire complétée -photocopies du carnet de vaccinations -notification CAF ou dernier avis d'imposition Paiement de l'adhésion et des activités à l'inscription
Régime N° allocataire Quotient familial	Adhésion saison 2021-2022 * Adhésion familiale □ 15€ Adhésion individuelle +16ans □ 12€
Droit à l'ima Je soussigné(e)	ge/Consentement
	phié ou à être filmé dans le cadre des activités soient utilisées pour la diffusion (ex : site de la MJC

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur cette fiche. Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et m'engage à le respecter

☐ Donne mon consentement à la MJC Abbaye pour la collecte et la conservation des données

DATE SIGNATURE

personnelles et médicales des membres de ma famille.

REGLEMENT MJC ABBAYE

La MJC ABBAYE vous accueille au sein de ses locaux et vous propose différents ateliers sur l'année :

Activités régulières Activités périscolaires

Accueil de loisirs jeunes (11 - 17ans) Accueil de loisirs enfance (3 - 11 ans)

Accompagnement à la scolarité

Adhésion 2021 / 2022

L'adhésion à la MJC ABBAYE est à prendre au moment de l'inscription de(s) adhérent(s), elle est valable du 01/07/2021 au 31/08/2022. Adhésion individuelle 12,00 € (à partir de 16 ans) / Adhésion familiale 15,00€

Toutes les inscriptions aux activités, se font uniquement à l'accueil du secrétariat pendant les horaires d'ouverture, aucune inscription ne se fera par téléphone, ni par courriel. L'inscription n'est validée et définitive que si le montant de l'activité (activité régulière adultes et enfants, périscolaire, accueil de loisirs enfance et jeunes, accompagnement à la scolarité) est réglé. Si non, l'enfant ou l'adulte ne sera pas inscrit.

Aucun remboursement ne sera accordé sauf en cas de problème de santé (contre indication pour l'activité concernée), le remboursement s'effectuera <u>sur présentation d'un certificat médical au plus tard un mois après la première absence et pour un minimum de 3 mois</u>. Il se fera au prorata du nombre de séances restantes. **Pas de remboursement dans les autres cas** (déménagement...).

Les parents inscrivant les enfants sur les centres de loisirs jeune et enfance pendant les vacances scolaires et bénéficiant de l'aide du CCAS de la ville de Grenoble doivent être attentifs aux jours d'inscriptions, car une fois l'aide accordée, il ne sera pas possible d'annuler l'inscription.

La MJC ABBAYE se réserve le droit de consulter le site CAF PRO afin d'obtenir le quotient familial des familles.

Activités régulières

Les activités régulières sont des activités à l'année, un certificat médical de non contre indication vous sera demandé au premier cours de l'activité.

Les activités pour l'année 2020 – 2021 commenceront à partir du Lundi 19 Septembre 2021.

- → Le paiement de l'activité peut se faire en une seule fois ou en trois fois avec un chèque encaissé fin août / fin septembre et fin octobre.
- → Caution de 20€ pour les activités à l'année donnant droit à un cours de découverte : déduction en cas d'inscription définitive ; encaissement après une semaine sans nouvelles de l'adhérent.

Accueil de loisirs jeunes

Accueil des jeunes de 11 à 17 ans en semaine avec l'ouverture de l'espace jeunes et pendant les périodes de vacances scolaires. "Tu as envie de t'investir dans un projet", l'équipe de professionnels est là pour t'accompagner dans tes recherches et démarches

Les jeunes qui viennent sur les permanences de l'espace jeunes doivent prendre une adhésion qui doit être renouvelée à chaque début d'année civile. Les jeunes se doivent sur l'espace jeune de respecter le règlement intérieur.

Accueil de loisirs enfance

Accueil des enfants de 3 à 11 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. Pour les mercredis, les enfants peuvent être récupérés dans les écoles ou amenés directement au centre (ECOLE JULES FERRY, côté maternelle). Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômés suivant la réglementation.

<u>Périscolaire</u>

Des activités de découverte sur le temps périscolaire sont proposées aux enfants à chaque début de période. Les enfants ont la possibilité de pratiquer plusieurs activités par semaine. Ils sont récupérés dans les écoles par les animateurs.

Accompagnement à la scolarité

Les enfants ayant besoin d'un accompagnement scolaire sont pris en charge par la MJC ABBAYE après le temps scolaire. L'accompagnement à la scolarité est proposé pour les élèves de primaire et les collégiens. Ils sont pris en charge par une équipe d'animateurs et des bénévoles. L'équipe travaille autour des devoirs, de l'organisation, l'autonomie, l'accent est mis aussi sur l'ouverture au monde et l'interculturalité.

SIGNATURE

MJC ABBAYE 1 Place de la Commune de 1871 38100 GRENOBLE – Tél : 04 76 51 12 51 Courriel : secretariat@mic-abbaye.org – Facebook : MJCAbbayeGrenoble38